



Jeux du Québec régionaux 2015 - Est du Québec

23, 24 et 25 janvier 2015

CPA Mira-Belle - Amqui

Cette compétition s'adresse uniquement aux patineurs admissibles, membres en règle de Patinage Canada et dont le club d'appartenance est situé dans la région Est-du-Québec.

- Président(e) comité organisateur :** Suzie Lacombe
Téléphone : 418-743-2118
Courriel : cpamira-belle@hotmail.fr
- Président(e) de la compétition :** Dany Dégarie
Téléphone : 418-392-9317
Courriel : danydegare@globetrotter.net
- Représentant technique :** Dany Dégarie
- Spécialiste de données en chef :** à venir
- Spécialiste de données informatiques :** à venir

PATINAGE QUÉBEC

N° DE SANCTION : R-14-072

SITE INTERNET : www.arpaeq.ca

Cette compétition est sanctionnée par Patinage Canada et est assujettie aux règlements de cette association.

INFORMATIONS GÉNÉRALES

1.0 Endroit

La compétition se tiendra à :

Aréna D'Amqui
55, Carrefour Sportif
Amqui (Québec) G5J 3E6
Téléphone : 418-629-4657

2.0 Dimensions de la patinoire

Les dimensions de la surface glacée sont de 86x199.

3.0 Responsabilités

Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.

4.0 Conduite des concurrents

- 1) Les concurrents sont tenus d'obéir implicitement aux instructions des officiels chargés de la compétition.
- 2) Tout concurrent qui, directement ou indirectement, s'exprime de façon inconvenante à l'endroit des officiels ou de leurs décisions ou quant aux notes des juges, peut-être suspendu et/ou exclus de toute compétition subséquente.

5.0 Restrictions

Aucune restriction.

6.0 Inscriptions

Un formulaire d'inscription dûment complété et signé doit être soumis par chaque patineur désirant s'inscrire à cette activité. Les formulaires ainsi que le paiement complet des droits d'inscription devront être oblitérés au plus tard le 12 décembre 2014 à l'adresse suivante :

Hélène Pelletier
268A, de la Seigneurie
St-Roch-des-Aulnaies (Québec) G0R 4E0

Les inscriptions présentées après la date limite fixée dans l'avis de compétition ne peuvent être acceptées qu'au choix du comité chargé de la compétition.

7.0 Frais d'inscriptions

100 \$ par événement

60 \$ pour les événements des Olympiques spéciaux

Les chèques doivent être libellés à l'ordre de : ARPAEQ et datés **au plus tard le 12 décembre 2014**.

Aucun chèque postdaté après le 12 décembre 2014 ne sera accepté.

Les droits d'inscription ne sont remboursés que si la compétition n'a pas lieu ou si l'inscription est retirée avant la date limite.

Des frais de 30 \$ seront appliqués sur les chèques sans provision.

8.0 Date limite des tests

La date limite des tests est le **1^{er} janvier** qui précède la compétition.

9.0 CALCUL DES RÉSULTATS

- **CPC / UPU** Veuillez prendre note que les méthodes de calcul des résultats « CPC » (calcul par points cumulatifs) seront utilisés selon les catégories et « UPU » (un par un) pour les événements Olympiques spéciaux.

10.0 Musique

Chaque patineur devra fournir deux CD lors de l'enregistrement.

11.0 Enregistrement

Tous les patineurs devront s'inscrire aussitôt arrivés à l'aréna où ils patinent, au moins une heure avant le début de leur épreuve. Ils remettront aux responsables leurs deux (2) CD. Le nom, la catégorie, la priorité (1 ou 2) et la durée du programme doivent apparaître clairement sur chacun des CD. Le tout sera sous la responsabilité des préposés à la musique jusqu'à la fin de la compétition.

Les entraîneurs membres de Patinage Canada et certifiés selon les exigences devront s'enregistrer et présenter la carte photo (obligatoire). Le niveau 1 complété est exigé pour tous les entraîneurs à l'exception des nouveaux entraîneurs (carte photo d'entraîneur comme preuve d'éligibilité).

12.0 Frais d'admission

Adulte : 5 \$ Enfant : 3 \$ Gratuit : 5 ans et moins

Les patineurs seulement auront un laissez-passer pour le week-end lors de l'accréditation.

Les entraîneurs certifiés selon les exigences et membres de Patinage Canada seront admis gratuitement sur présentation de la **carte photo** (obligatoire).

13.0 Prix

Des médailles seront remises aux trois (3) premiers de chaque catégorie en conformité avec le règlement. Lorsqu'il n'y a que 2 participants à une épreuve, ces patineurs recevront un prix. . Dans le cas où il n'y aurait qu'un seul participant, le patineur recevra une médaille.

14.0 Trophée perpétuel

Aucun trophée ne sera remis au club ayant accumulé le plus de points selon les critères du comité organisateur.

15.0 Horaire de la compétition

Un horaire provisoire sera disponible sur le site Internet après la date limite des inscriptions.

16.0 Formation des groupes

Les groupes de patineurs des catégories compétition seront formés selon les règlements de Patinage Canada.

17.0 Vidéo

Vidéo disponible sur place pour filmer votre enfant. Coût : 20 \$.

18.0 Restaurants

Il y aura un casse-croûte à l'aréna qui sera ouvert durant la compétition.

19.0 Hébergement

HÔTEL OFFICIEL

Selectôtel Amqui Pastali
340, boulevard St-Benoît Ouest
Amqui (Québec) G5J 2G2
418-629-2241

AUTRES HÔTELS

Auberge Ambassadeur
266, St-Benoît Ouest
Amqui (Québec) G5J 2E8
418-629-6464

Auberge Beauséjour
71, St-Benoît Ouest
Amqui (Québec) G5J 3A5
418-629-5531

IMPORTANT : Lors de votre réservation, veuillez mentionner que celle-ci est faite dans le cadre de la Compétition de patinage artistique Jeux du Québec régionaux - Est-du-Québec.

ADMISSIBILITÉ

1.0 PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs des catégories Pré-Novice et Novice, membres de l'Équipe du Québec pour l'année 2014-2015, ne seront pas admissibles dans la catégorie où ils auront été concurrents aux Championnats nationaux ou à la ronde des qualifications, mais ils pourront concourir dans une catégorie supérieure si le test est complété.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans une catégorie supérieure. Par contre, un patineur qui s'est inscrit aux Sous-section et/ou Championnats A de section peut s'inscrire dans une catégorie inférieure s'il possède l'âge requis.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories de la même discipline (exemple Pré-Novice et Novice en simple).

Le club d'appartenance du patineur détermine la région où il va concourir. Dans le cas d'un couple en "Style libre" ou "Danse" dont les clubs d'appartenance sont de régions différentes, le couple doit choisir la région où il veut concourir et il doit avertir l'autre région de son choix. Si un patineur désire concourir en simple, il peut le faire seulement s'il représente la même région dans les deux catégories. Un patineur ne peut pas représenter sa région à la fois en danse et en couple.

2.0 PATINEURS OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Pour toutes les catégories, les patineurs doivent être des personnes admissibles selon les règlements de la section 5000 Patinage Canada.

Les patineurs doivent être inscrits aux Jeux olympiques spéciaux du Québec. Pour les nouveaux athlètes, ils peuvent s'inscrire avant la finale régionale en communiquant avec un responsable au bureau des JOSQ au 514 843-8778.

Les patineurs ne peuvent pas s'inscrire dans deux catégories.

RENSEIGNEMENTS TECHNIQUES

La trousse de préparation aux compétitions du Québec, le dossier technique pré-compétition de chaque discipline particulière de Patinage Canada, les communiqués de l'ISU et les éclaircissements doivent être consultés pour chaque compétition. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

1.0 PATINEURS EN SIMPLE

NOVICE

Test : Avoir réussi le test Or de style libre.

Âge : Être âgé de moins de 17 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

A - Dames : Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.
D- Messieurs : Programme libre de 3 min. 30 sec. +/- 10 sec.

PRÉ-NOVICE

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 16 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

B - Dames : Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.
E- Messieurs : Programme libre de 3 min. +/- 10 sec.

JUVÉNILE MOINS DE 14 ANS

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgé de moins de 14 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

C - Dames : Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.
F- Messieurs : Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

2.0 PATINEURS EN COUPLE

JUVÉNILE

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de style libre ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

G-Couple : Programme libre de 2 min. 30 sec. +/- 10 sec.

3.0 PATINEURS EN DANSE

JUVÉNILE

Test : Avoir réussi le test Junior Bronze de danse ou un test de niveau supérieur.

Âge : Être âgés de moins de 18 ans le 1^{er} juillet qui précède la compétition

H-Danse : Danse libre de 2 min. +/- 10 sec.

4.0 PATINEURS DES OLYMPIQUES SPÉCIAUX

Pour les catégories Olympiques Spéciaux, les règlements de patinage artistique des Olympiques spéciaux du Canada seront appliqués. Dans ces documents, vous trouverez le contenu de programme pour chaque catégorie.

NIVEAU 3

Étape : Avoir franchi l'étape 5 du programme Patinage Plus et qui abordent les tests du programme Patinage STAR.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1^{er} janvier qui précède la compétition

M - Dames : Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

N- Messieurs : Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

NIVEAU 2

Étape : avoir franchi l'étape 3 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 5.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1^{er} janvier qui précède la compétition

K - Dames : Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

L- Messieurs : Programme libre de 1 min. 30 sec. +/- 10 sec.

NIVEAU 1

Étape : Avoir franchi l'étape 1 du programme Patinage Plus sans avoir dépassé l'étape 3.

Âge : Être âgé de 21 ans et mois au 1^{er} janvier qui précède la compétition

I - Dames : Programme libre de 1 min. +/- 10 sec.

J- Messieurs : Programme libre de 1 min. +/- 10 sec.

PROCÉDURE POUR LES ÉLIMINATIONS RÉGIONALES

1.0 COMPOSITION DE L'ÉQUIPE RÉGIONALE

Maximum: 8 entrées catégories compétitives
4 entrées des Jeux olympiques spéciaux

L'équipe qui représentera la région devra être formée de 8 entrées dans les catégories compétitives et 4 entrées pour les catégories des Olympiques spéciaux avec un maximum de 14 patineurs et/ou patineuses (un compétiteur en style libre est une entrée et un couple en danse ou style libre est considéré comme une entrée).

Les substitutions seront acceptées jusqu'au début de la compétition de la finale provinciale.

Immédiatement après que l'horaire de la compétition régionale est complété, le représentant technique détermine la composition de l'équipe régionale de la façon suivante:

2.0 SÉLECTION DES PATINEURS EN SIMPLE, EN COUPLE ET EN DANSE

La première place (ou en cas de désistement, la deuxième place seulement) des 8 catégories compétitives des Jeux du Québec régionaux. S'il y a seulement une inscription, le patineur et/ou patineuse devra faire une démonstration s'il (elle) veut être admissible à la Finale provinciale

Dans le cas de non-participation dans une ou plusieurs catégories aux régionaux, l'équipe sera complétée par:

- 1) les deuxièmes places des catégories A, B, C, D, E, F, G et H dans l'ordre jusqu'à ce que l'équipe soit complétée avec un maximum de trois entrées par catégorie;
- 2) en cas de désistement après la date limite d'inscription de la finale provinciale des Jeux du Québec, le remplacement se fera dans la même catégorie (date limite de substitution 20 février 2015);
- 3) en cas d'égalité à l'intérieur du paragraphe 1 et à l'intérieur d'une catégorie, les patineurs repatineront à nouveau dans la même journée.

3.0 SÉLECTION DES PATINEURS OLYMPIQUES SPÉCIAUX

L'équipe régionale sera composée de 4 athlètes affichant les meilleurs résultats au classement des régionaux, qui seront sélectionnés selon le processus suivant :

Seront sélectionnés en priorité, 2 athlètes féminins et 2 athlètes masculins en alternant les niveaux d'habileté et en accordant préséance au niveau d'habileté le plus élevé.

Le tableau qui suit illustre le processus de sélection régionale selon les niveaux représentés aux régionaux :

Priorité de sélection selon les niveaux aux régionaux	Niveau 1		Niveau 2		Niveau 3	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Tous			1	1	1	1
Tous sauf niveau 3 Femmes		1	1	1	1	
Tous sauf niveau 2 Hommes	1			1	1	1
Aucun homme		1		1		2
Aucune femme niveaux 1 et 3			1	2	1	



Association régionale
de patinage artistique
de l'Est du Québec

JEUX DU QUÉBEC RÉGIONAUX 2015 EST DU QUÉBEC

23, 24 ET 25 JANVIER 2015
CPA MIRA-BELLE - AMQUI

IDENTIFICATION DU PATINEUR	
Nom :	# de Patinage Canada :
Prénom :	Nom du club :
Adresse :	# du club :
Ville :	Nom de l'entraîneur :
Code postal :	Dernier test de style libre réussi :
Téléphone :	Partenaire
Courriel :	Nom :
Date de naissance (jj-mm-aaaa) :	# de Patinage Canada :

Catégories				
Simple		Couple	Danse	Olympiques spéciaux
Juvenile moins de 14 ans	D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>	Juvenile <input type="checkbox"/>	Juvenile <input type="checkbox"/>	Niveau 1 D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Pré-novice	D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>			Niveau 2 D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>
Novice	D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>			Niveau 3 D <input type="checkbox"/> M <input type="checkbox"/>

Frais d'inscription	
100 \$ par événement en CPC	60 \$ par Olympiques spéciaux

Utiliser une feuille par catégorie, par patineur. L'envoi du club doit être oblitéré avant le 12 décembre 2014. Chaque inscription doit être accompagnée d'une photocopie de la carte de membre de Patinage Canada 2014-2015. Faire parvenir les formulaires et le paiement (chèque de club seulement) à :

Hélène Pelletier
268A, de la Seigneurie
St-Roch-des-Aulnaies (Québec) G0R 4E0

Signature d'un parent ou tuteur : _____ Date : _____

Signature du responsable des compétitions du club d'appartenance : _____

Au cours des compétitions, de la soirée des Lauréats ou autres événements de nature publique, des photos seront prises et utilisées pour la promotion du patinage artistique, des clubs, de la région ou des athlètes. Le fait de compléter et signer l'inscription constitue une acceptation.

RESPONSABILITÉ : Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et le comité des clubs hôtes n'assument aucune responsabilité pour les dommages ou blessures subis par les patineurs. Comme condition et en considération de leur participation, tous les concurrents ainsi que leurs parents ou tuteurs acceptent d'assumer les risques de blessures ou de dommages à la personne ou à la propriété de la compétition, et renoncent à toute réclamation contre les officiels, Patinage Canada, Patinage Québec, l'Association régionale et les clubs hôtes; l'inscription n'est acceptée qu'à cette condition.